CONFESSION GÉNÉRALE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Elle lui a donné de grands exemples ; c'est de son sein que partit le premier cri de la liberté. Un même intérêt et les mêmes vœux unissoient alors tous les citoyens ; les nombreux habitans de cette ville ne formoient qu'une famille de frères : douce et touchante union, qui jusqu'à ces derniers tems a été un objet d'admiration et d'envie pour le reste de la France !

Cet heureux accord régneroit encore, si l'ambition [illegible] que n'avoit tenté de rompre les [illegible] de l'amitié. A peine avez-vous pris les rênes de l'administration, qu'on a figuré [illegible] dans l'unique vue de croiser vos opérations, de lasser votre vigilance, de calomnier vos principes, et jusques au bien même que vous deviez faire.

C'est en vain que vous avez commencé votre pénible carrière par des sacrifices pécuniaires et par des actes de bienfaisance ; c'est en vain qu'au péril même de votre santé, vous vous êtes livrés, avec un zèle infatigable, aux travaux les plus assidus.



CONFESSION GÉNÉRALE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

Par un Aristocrate qui n'est pas un enragé.

Cor contritum et humiliatum, *popule*, non despicies.

VERS le mois de juin 1790, l'assemblée nationale sentant approcher sa fin, se détermina à faire humblement, sincèrement, complettement l'aveu de ses fautes :

L'embarras étoit de choisir un confesseur. Comment oser le prendre parmi les prêtres ? pouvoit-on espérer de trouver dans ce corps jadis puissant, et à présent profondément blessé, un membre capable de remplir cette fonction avec impartialité ? Le confesseur sévère eût été accusé de se venger. Le confesseur indulgent l'eût été d'avoir peur. D'ailleurs, si l'assemblée nationale avoit péché, c'étoit sur-tout envers le peuple, (*tibi soli peccavi, popule*). C'étoit au peuple à écouter l'aveu de sa faute, et à l'absoudre. Mais par qui se roit-il représenté? L'heureux nom de M. Populus, lui valût l'honneur du choix.

Le nouveau confesseur s'asseoit sur son siége redouté, et prête une oreille attentive à la confession suivante:

Mon père bénissez-moi, parce que j'ai péché.

Je confesse à la nation toute-puissante ; à la raison qui doit être encore plus puissante qu'elle ;

à la Trinité des pouvoirs politiques que j'ai confondus et usurpés ; à l'un des trois, sur-tout, que j'ai mortellement offensé ; à la liberté, à la justice, à l'humanité et aux autres vertus révérées de l'église militante ; à leurs apôtres, St. Aristote, St. Solon, St. Numa, St. Montesquieu, St. Mably, St. Franchlin, et à leurs martyrs, St. Mounier, St. Bergasse, St. d'Entraigues, St. Tolendal et St. Malouet, et à vous mon père, que j'ai beaucoup péché, en paroles en actions et en omissions ; *c'est ma faute, c'est ma faute, c'est ma très-grande faute.*

Ici pause et recueillement. L'oreille du père Populus se rapproche, et son attention redouble.

Je m'accuse d'avoir péché tant *par excès de foi*, que *par manque de foi.*

Par excès de foi, en croyant qu'il y avoit encore du patriotisme en France ; qu'il n'étoit que caché sous la cendre, et que le souffle de mes décrets suffiroit pour le ranimer.

En croyant persuader que j'en étois pénétré moi-même, tandis que je masquois de son beau nom, d'animosité, la jalousie et plusieurs autres petites passions honteuses.

En croyant que le peuple, pour être heureux et libre, doit se gouverner lui-même.

En croyant que la cabale ne se mêlera pas des élections multipliées à l'infini, et qu'elle ne sera pas plus dangereuse encore que la faveur.

En croyant que *l'esprit de corps* ne survivroit pas à mes persécutions j'aurois dû sentir qu'il est une des mille ramifications de *l'amour de soi*, et que *l'amour de soi* peut se masquer; mais ne se guérit pas.

En croyant que la noblesse, la finance, et toutes les cours souveraines me pardonneroient facilement leur anéantissement, et s'en féliciteroient, même en faveur du bien général.

En croyant, sur-tout, que les gens de qualité

connus jusqu'ici par leur orgueil insolent, par l'importance qu'ils attachoient à l'illustration du sang, comme un D. . . d'A. . , un duc de L...t, un marquis et un comte de C. . . .n, un marquis de M...u, se sont convertis en une nuit, et ont voté du fond du cœur pour l'égalité des rangs.

PAR MANQUE DE FOI, *en ne croyant pas* que le roi seroit profondément affecté de voir un peuple qu'il aime, livré aux désordres de l'anarchie.

En ne croyant pas qu'il pût y avoir un seul bon citoyen dans les partisans de l'ancien système ou du moins parmi ceux qui n'adoptent pas en entier le nouveau.

J'ai péché en outre contre l'ESPÉRANCE.

En espérant trop de mes lumières et de mes décrets.

En espérant trop de la docilité de ceux que

j'ai voulu asservir et de la douceur de ceux que j'ai voulu perdre.

En n'espérant pas assez de la bonté du roi et de son amour pour son peuple.

J'ai péché contre la CHARITÉ.

En ruinant beaucoup de citoyens qui, sous la sauve-garde des loix, avoient acheté des terres, dont les droits honorifiques, dont les péages, dont les dîmes et tant d'autres droits supprimés augmentoient la valeur.

En insultant aux pleurs des malheureux que j'ai faits, aux terreurs des citoyens que j'ai laissé persécuter, aux solicitudes des pères de famille, aux scrupules des religieux des deux sexes.

En flétrissant du nom odieux d'ARISTOCRATES, tous ceux qui dans tous les points n'ont pas pensé comme moi.

Si je passe ensuite à mon examen sur le déca-

logue, je ne vois pas un seul des dix préceptes que je n'aye transgressés.

SUR LE PREMIER.

J'AI paru croire que la religion n'étoit pas une chose au moins politiquement utile, puisque j'ai rendu ses ministres tour-à-tour odieux et ridicules.

J'ai usurpé les droits de l'Etre-Suprême en *élévant ceux qui étoient abaissez, et en abaissant ceux qui étoient élévés*, et j'ai souffert qu'un de mes membres osât faire ce rapprochement impie, et que le bruit des acclamations couvrît celui des huées qu'il méritoit bien d'avantage. J'ai de plus eu l'audace de m'assimiler à la divinité en me croyant *infaillible*, et en ayant conçu l'espoir d'être *éternel*.

En me mettant à la place de l'Etre-Suprême, je l'ai constamment imité comme *Dieu des vengeances*, et presque jamais comme *Dieu des miséricordes*.

Au lieu des inspirations divines, qui devoient présider à mon sublime ouvrage, j'ai consulté, j'ai trop souvent suivi celles des génies malfaisants, qui siégeoient sur mes bancs, sous les noms et les traits des MIRABEAU, des CHAPELIER, des BARNAVE, des ROBETSPIERRE, des CAMUS, des REUBELL, des LAMETH, des GOUY D'ARCY, des ....

Ici le père Populus craignant que son nom ne figurât aussi dans cette nombreuse liste, se hâta d'interrompre l'auguste pénitente : les personnalités sont interdites ici, ma sœur, je vous entends de reste : passés AU SECOND COMMANDEMENT.

Contre celui-ci, mon père, je n'ai péché qu'en multipliant à l'excès, le serment d'observer mes décrets. L'exemple de mes voisins auroit dû m'éclairer. J'aurois dû sentir que dans une nation déja passablement immorale, il falloit éviter de faire d'une chose sacrée une espèce de jeu, et que la timidité plus effrayée des persécutions

temporelles que des peines éternelles enfanteroit bien des parjures.

Sur le troisième.

Les cagots ou les malveuillans m'ont sans doute reproché de n'avoir pas sanctifié le dimanche, en tenant mes séances ce jour-là, comme les autres. L'importance de mes occupations, l'impatience de tout un peuple m'ont absous; ma conscience ne me reproche rien; mais je n'aurois pas dû repousser par des sarcasmes les objections du scrupule.

Sur le quatrième.

Ah! c'est sur celui-là, que mes remords me poursuivent. Avec quelle indignité j'ai laissé traiter le *père du peuple*, et je l'ai traité moi-même! J'ai eu la force de le dépouiller de son autorité, et je n'ai pas eu celle d'assurer sa considération et sa tranquillité. Captif et sans pouvoir, il n'a plus même la faculté d'être bon; et pour

mettre le comble aux outrages, je l'ai proclamé *Restaurateur de la liberté publique*, à l'instant même où on lui enlevoit la sienne.

Sur le cinquième.

J'ai souffert que mon inauguration fût accompagnée de meurtres. Des citoyens sur de simples soupçons ; ont été égorgés sous mes yeux, et l'ont été impunément, parce que ma funeste connivence aux fureurs populaires, a laissé passer le glaive de la justice entre les mains forcenées de la populace. La vengeance bientôt après s'est revêtue des apparences de la justice. Mon apathie lui a abandonnée une foule de victimes. J'ai pris sous mes auspices un comité persécuteur qui sous prétexte de rétablir le calme, a répandu par-tout la terreur.

J'ai livré pendant plusieurs mois, *Bésenval*, aux angoises d'un interrogatoire plus redoutable que la mort, et dont le résultat a prouvé l'ani-

mosité des accusateurs, plus encore que l'innocence de l'accusé.

Quoique la condamnation de *Favras* ait été accompagnée des formes qui sembleroient la rendre légitime, je ne puis vous cacher, mon père, que son image me poursuit; et je crains bien que son supplice que j'aurois pu prévenir, ne soit pour moi un long sujet de remords.

J'ai permis que la persécution s'étendît même à mes enfans. Je proclamois la tolérance religieuse, et je les laissois en proie à l'intolérance politique. La fuite en a sauvé quelques-uns, les autres ont été protégés par leur seul courage; tandis que mon sein eût dû être pour tous un asyle inviolable.

Sur le sixième et le neuvième.

J'ai souffert dans mon enceinte l'accoupplent funeste du vice et de la vertu. Ils se sont réunis pour tendre au but le plus sublime; la conquête

de la liberté, les grands talens qui s'allient indifféremment à l'un et à l'autre, m'ont trop ébloui. Les fruits monstrueux qui sont résultés de cette alliance scandaleuse, je les ai adopté comme des enfans légitimes.

Dans un sens moins figuré, j'ai violé ces deux préceptes, en profanant ces lieux de retraite et de paix où la continence est un devoir. J'aurois pu rendre l'émission d'un pareil vœu plus rare et plus difficile. C'eût été concilier la philosophie et la religion au grand avantage de l'une et de l'autre; mais en proscrivant, sans l'apparence même d'un concert avec l'église, ces vœux que la philosophie peut croire téméraires, mais qu'enfin l'église avoit consacrés, j'ai trop laissé voir que l'opinion dominante dans mon sein, rangeoit la religion parmi les institutions purement humaines, entièrement subordonnées à l'autorité temporelle.

Je ne vous dois point d'excuses, vous Cénobites impudens et pervers, dont la mollesse

et la fainéantise faisoient toute la vocation, et qui avez accueilli avec des transports mondains mes décrets réformateurs. Je n'ai qu'à me reprocher de vous avoir trop bien traités ; vous méritiez un châtiment exemplaire, pour avoir trompé le ciel, en jurant de renoncer à la terre ; et je vous ai rendu à la liberté dont vous n'êtes pas dignes.

Mais vous, religieux des deux sexes, que la conscience de votre foiblesse ou le repentir avoient conduits dans vos saintes retraites, à qui la patrie même n'avoit pas à vous reprocher votre inutilité, puisque vous saviez l'éclairer par vos lumières, ou l'édifier par vos vertus, c'est à vous que je dois une réparation.

Et vous, sur-tout, vierges saintes, colombes du seigneur, lampes qui brûliez solitaires dans le saint-lieu, pardonnez si j'ai violé vos asyles ; si, en renversant leurs enceintes impénétrables au souffle impur du siècle, je vous ai exposées

à sa contagion, aux railleries du libertinage à la commisération insultante des impies ; si j'ai pu croire que vos consciences timorées céderoient à l'amorce du parjure. Pardonnez ; ou du moins ne prenez qu'une vengeance digne de vos ames douces et pieuses, priez pour ma conversion.

Sur le septieme et le dixième.

Tout en affectant le respect pour les propriétés, j'ai attaqué toutes celles que je n'ai pas cru protégées par une force imposante. Je n'aurois pas osé braver les cris des créanciers de l'Etat, mais je me suis ri des vaines clameurs des bénéficiers, des décimateurs et de tant d'individus isolés qui ont dévoré leurs larmes en silence, ou dont les plaintes amères ont été moins bruyantes que les acclamations d'une multitude effrénée.

Mes décrets dévastateurs ont été proclamés au milieu des pillages et les incendies des châteaux ne m'ont paru que des feux de joie par lesquels le peuple célébroit mon triomphe. Et comme

j'avois anéanti l'autorité souveraine et déchaîné la licence, les brigands sont devenus les seuls *agens du pouvoir exécutif*.

Sur le huitième.

J'ai provoqué la médisance, j'ai encouragé et recompensé les dénonciations. La calomnie s'est attachée à des corps respectables, à des citoyens innocens, à des ministres dignes de l'estime publique, et je n'ai pas rougi de la faire servir d'instrument à mes vues.

Pour completter mon examen, si je l'étends aux sept péchés capitaux, j'avoue que j'en ai quatre à me reprocher.

L'Orgueil. Je me suis enivrée des hommages que m'ont prodigués la terreur ou l'aveugle enthousiasme; j'ai fait dans mon *adresse aux provinces*, l'étalage pompeux de mes opérations. Mes panegyristes ont été pour moi les seuls bons citoyens; et pour me paroître ennemi de la patrie il a suffi de mettre quelques restrictions à mon éloge.

L'Envie. C'est ce sentiment odieux qui a dicté mes décrets contre les nobles et les prêtres.

La Colere. Combien de fois je me suis livré à cette passion funeste qui donne à la vertu même le masque du vice. En exerçant l'autorité législative, j'ai trop oublié, mon père, que le législateur doit être impassible comme la loi. Il est, vous le savez, une *sainte colère*, mais hélas ; quand je rentre en moi-même, je sens que mes emportemens n'ont eu rien que de *profane*.

La Paresse En récapitulant la somme de mes travaux, je ne parois pas devoir être accusée de paresse. Mais pour remplir ses devoirs il ne suffit pas d'employer son tems ; il faut sur-tout le bien employer. On a souvent dit que je ne faisois rien. Je sens à présent moi que j'en ai trop fait : c'étoit la constitution ; c'étoit le rétablissement des finances qu'on attendoit de moi. Par combien des digressions je me suis éloigné de ce but ! Que de momens j'ai perdu à des dissertions métaphysiques à des querelles particulières, à entendre de vaines harangues, à ap-

plaudir à des formes oratoires, à caresser la faveur d'une galerie partiale et tumultueuse. Quelles puériles occupations, par exemple, que celle d'imaginer un nouveau titre pour le monarque, que celle d'inventer de nouveaux noms pour les nouvelles subdivisions de la France Que celle d'énumérer dans mes décrets tous le mots barbares du dictionaire féodal, etc. etc. etc. Tandis que j'accueillois une foule de députations oiseuses, pendant que je me pavanois au milieu des hommages des comédiens, des vieillards, des femmes et des écoliers, l'anarchie faisoit des progrès effrayans et le déficit s'augmentoit. J'ai pourtant fait beaucoup de choses; j'en ai fait de bonnes, mes ennemis même en conviennent, mais je les ai faites sans plan et presque toujours dans un ordre rétrograde.

Voilà bien des fautes, mon père, j'en demande pardon au peuple françois et à vous qui le représentez en ce moment. Puisse leur aveu me mériter son indulgence! Puissent mes remords expier mes erreurs!

Ici la pénitente se tut, le père *Populus* reprit la parole et dit :

Oui sans doute, ma sœur, elles sont nombreuses et capitales, vos erreurs, mais le peuple françois est bon et miséricordieux. L'enthousiasme que vous lui avez inspiré se refroidira, n'en doutez pas ; mais en vous blâmant à plusieurs égards, il rendra justice à vos vues. Il séparera *le bon grain de l'ivraie*, et il trouvera dans vos travaux une abondante moisson de félicités temporelles. Il n'a pas, comme la divinité, le droit et le pouvoir de *sonder les cœurs et les reins*. Il ne vous jugera que par vos œuvres ; comptez donc sur son pardon et même sur sa reconnoissance.

Mais pour mériter l'un et l'autre, il faut prouver votre repentir, en attendant les maux que vous avez faits et ceux que vous avez laissé faire. Répandez-vous dans les provinces, prêchez-y la concorde, la paix, la modération, l'obéissance aux loix. On commence à y sen-

tir la nécessité de toutes ces vertus. Vous ne *prêcherez pas dans le désert.* Vous y opérerez des miracles, vous redresserez les sentiers tortueux. Vous *guerirez* les *sourds*, vous ferez *recouvrer la vue aux aveugles*, & la *parole* à ceux que la terreur avoit rendu *muets.* Vous ne fuirez pas, vous ne maudirez plus ceux que vos décrets ont rendu odieux ; vous vous efforcerez au contraire de les rattacher à la chose publique par la persuasion. Vous imiterez ainsi le sauveur du monde qui ne dédaignoit pas de vivre avec les *publicains*, de les éclairer et de les instruire dans sa nouvelle loi.

Pour votre pénitence, vous lirez chaque jour, pendant un an, un numéro de chacun des deux journaux, le soi-disant PATRIOTE FRANÇOIS et le COURIER DE PARIS DANS LES PROVINCES. Productions insensées aux auteurs desqu'elles il n'a manqué pour faire beaucoup de mal que de la raison du goût, de l'esprit et de l'éloquence. Vous y verrez votre portrait chargé, mais ressemblant.

Cette lecture sera pour vous ce que sont certains miroirs qui rendent les objets hideux sans les rendre méconnoissables, et que le confesseur de Madelaine pénitente lui recommandoit sans doute, pour expier les égaremens de Madelaine pécheresse.

Allez, ma sœur, et ne péchez plus; je ne pourrois punir convenablement une rechûte qu'en vous condamnant à apprendre par cœur les écrits d'un échappé de bicêtre, qui prend le nom de *Desmoulins*. Achevez votre *confiteor*, je vais vous donner l'absolution.

L'absolution prononcée, la pénitente s'est relevée avec l'air du recueillement et de la repentance.

Le lendemain elle est partie pour la province.

Les *Démagogues* ont jonché de palmes les chemins par où elle a passé.

Les *Aristocrates* ont formé des vœux pour qu'elle se cassât le cou en route.

Les bons citoyens (car il y en a qui ne sont ni aristocrates ni démagogues) lui ont souhaité un *bon voyage*, mais non pas *un promt retour*.